

Département de l'Aisne

Arrondissement de

Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2016

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND Président,
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Catherine BOINET, Valérie DESSENNE, Carole TALBOT.
Messieurs Bernard GLADIEUX, François LEFEVRE, Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Benoît DRUENNE.

Absents excusés : Mmes Alice DENOYELLE, Stéphanie DELGEHIER, Mrs Jean-Michel BOUCHEZ et Frédéric BRENOT.

Secrétaire : Madame Sylvie DUBOIS

Date de convocation : 7 décembre 2016

Le compte rendu de la séance du 14 septembre 2016 est approuvé.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sans objet

MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Le conseil municipal entérine la mise en place du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel à compter du 1^{er} janvier 2017.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Le conseil municipal crée 2 postes d'agents recenseurs pour la durée du recensement et fixe les conditions de rémunération.

CONVENTION INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les autorisations d'urbanisme sont instruites par la communauté de communes du Vermandois depuis le 1^{er} juillet 2015, moyennant une participation par type d'autorisation depuis le 1^{er} mai 2016. La commune a décidé d'y mettre fin le 31 décembre 2016.

Dans un souci de proximité, le conseil municipal décide la création d'un service commun d'instruction de l'urbanisme avec les villes de Bohain et Fresnoy le Grand et autorise la signature de la convention réglant les modalités de fonctionnement du service.

AVIS SUR LE PROJET DE COHERENCE TERRITORIAL (SCoT)

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois arrêté par délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2016.

POLE D'ACTIVITES PLURIDISCIPLINAIRES : EMPRUNT

Un emprunt de 400 000 € va être réalisé auprès de la Caisse de Crédit Agricole à un taux fixe de 1.15 % sur une durée de 15 ans, pour financer partiellement les travaux de construction du pôle d'activités pluridisciplinaires.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la construction du pôle d'activités pluridisciplinaires.

USEDA : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE DE LA VALLEE

Le conseil municipal décide d'effectuer la deuxième tranche de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue de la Vallée. Les travaux devraient débuter fin 2017.

Le coût de l'opération ressort à 179 920, 48 € HT.

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de la commune par rapport au coût total s'élève à 83 924, 77 € HT.

BONS CONCOURS MAISONS ILLUMINEES

Les prix du concours 2016 « maisons illuminées » seront attribués sous forme de bons d'achat à prendre chez les commerçants de Seboncourt aux participants classés dans les catégories suivantes :

- catégorie 4 étoiles : un bon de 40 € par lauréat
- catégorie 3 étoiles : un bon de 30 € par lauréat
- catégorie 2 étoiles : un bon de 20 € par lauréat
- catégorie 1 étoile : un bon de 10 € par lauréat

DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET 2016

La décision modificative n° 1 au budget 2016 est votée comme suit :

<u>Fonctionnement dépenses</u>	7 756 €
Chap 011 charges à caractère général	- 1 300 €
C/6042 prestations de service	7 700 €
C/60611 eau	- 3 000 €
C/60613 gaz	500 €
C/60631 combustibles	- 8 000 €
C/60624 produits de traitement	1 500 €
Chap 012 charges de personnel	4 756 €
C/6411 titulaire	- 5 000 €
C/6413 non titulaire	5 114 €
C/64168 emplois d'insertion	4 442 €
C/6451 URSSAF	200 €
Chap 023 virement section Fonctionnement	4 000 €
Chap 65 autres charges de gestion	0 €
C/65541	5 000 €
C/65548	- 5 000 €
Chap 042/6811 transfert entre section	300 €

Fonctionnement recettes 7 756 €

Chap 013-6419 3 756 €

Chap 042-722 4 000 €

Investissement dépenses 4 000 €

Chapitre 040/ C/21318 4 000 €

Investissement recettes 4 000 €

Chapitre 021 4 000 €

AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget 2017 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016 aux chapitres 21 hors opérations.

SIDEN-SIAN : RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Le conseil municipal n'émet aucune observation sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement établi par le SIDEN-SIAN pour l'exercice 2015.

AFFAIRES DIVERSES

- Le Maire donne les informations suivantes :
 - suivant les analyses d'eau effectuées par l'ARS, l'eau est de bonne qualité contrairement à ce que certains opérateurs commerciaux peuvent insinuer par téléphone ou par courrier,
 - la contribution SDIS (service départemental d'incendie et de sécurité) va de nouveau augmenter en 2017 et s'élever à 35 680. 43 €,
 - un nouveau document plan VIGIPIRATE a été mis en œuvre, avec notamment la création de 3 niveaux d'alerte : 1-Vigilance, 2-Sécurité renforcée-risque attentat et 3-Urgence attentat. L'ensemble du territoire national est actuellement au niveau 2.

- Monsieur Benoît Druenne informe que les riverains de la rue Armand Mascret sont gênés par la projection de cailloux suite à la pose d'enduits superficiels sur la chaussée.

La séance est levée à 20 heures 10.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Hugues LEGRAND


